

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	26 (1938)
<b>Heft:</b>	533
<b>Artikel:</b>	Les expositions
<b>Autor:</b>	S.B.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-263165">https://doi.org/10.5169/seals-263165</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Pour les réfugiés

Quelques cas récents signalés par le Comité pour le placement des intellectuels réfugiés (Genève).

Le couple X. a dû quitter l'Allemagne avant le 30 octobre. Le mari a passé 5 mois dans un camp de concentration, et pour en être libéré à dû prendre l'engagement formel de quitter l'Allemagne ainsi que sa femme. Il a un « affidavit » et obtiendra probablement en janvier ou en février le visa d'émigration pour les Etats-Unis. Mais où ira-t-il en attendant? Pour tous les autres pays, un visa est nécessaire, et tous les pays européens demandent à la frontière un visa pour un pays d'outre-mer et la garantie d'une certaine somme avant de délivrer leur visa, même pour un séjour de durée limitée. Il s'agit donc seulement dans ce cas-ci de trouver un pays qui permette aux époux X. un séjour de 4 mois seulement en attendant leur départ pour les Etats-Unis. Si ce pays ne se trouve pas, M. X. devra retourner dans un camp de concentration, ce qui équivaut à la mort.

Un couple aîné, accompagné d'un enfant, a obtenu un visa touristique pour la Suisse. Mais pendant ce séjour en Suisse, ce couple a pu tirer des relations commerciales avec l'Angleterre et a obtenu oralement la permission des autorités d'établir une fabrique de chocolat dans les « contrées de défense » d'Angleterre, sur la foi de quoi les machines, les meubles, etc. ont été expédiés outre-Manche. Mais l'autorisation du Home Office tarde à venir, malgré toutes les démarches; le permis de séjour touristique en Suisse arrive à son terme et ne sera pas renouvelé, et il est impossible d'obtenir le visa d'un autre pays pour y attendre l'arrivée de l'autorisation du Home Office. Que faire?

Un couple allemand avec un enfant a émigré en Italie avec une certaine fortune, qu'il y a dépensée. Et maintenant, la situation politique l'oblige à quitter l'Italie et ils sont venus en Suisse. Le mari, un intellectuel, a 40 ans, et l'émigration dans un pays de l'Amérique du Sud n'entre pas en ligne de compte dans son cas. Il faut

Un affidavit est la caution d'entretien fournie par des personnes connues résidant dans le pays d'émigration, ce qui garantit que l'émigrant ne tombera pas à la charge de l'assistance publique dans ce pays (Réd.).

compter 1 à 2 ans avant que ce ménage obtienne un visa d'immigration et plusieurs mois pour obtenir un « affidavit ». La Suisse a prolongé de 3 à 5 mois la validité de leur permis de séjour, mais ne la prolongera certainement pas au-delà de ce délai. Où aller en attendant?

Un homme de 65 ans a dû quitter l'Allemagne pour motifs politiques. Il a séjourné en Hollande, mais n'a pas pu y rester, puis en France, et se trouve depuis bientôt 6 semaines en Suisse. N'étant pas au courant des démarches à faire, il ne s'est pas présenté à la police des étrangers, ne peut pas rester en Suisse, ni rentrer en Allemagne. Son passeport est périmé. Comme il veut à tout prix émigrer dans un pays d'outre-mer, on cherche à obtenir pour lui un visa touristique pour un petit Etat de l'Amérique centrale; mais qui se chargera des frais? Impossible de songer à le placer dans un asile de vieillards en Suisse, puisqu'il est étranger et que personne ne paiera pour lui.

Un couple d'intellectuels, âgés d'environ 50 ans, et ne disposant que de moyens restreints, a quitté Vienne et est venu en Suisse. Son intention était d'aller aux Etats-Unis, mais son « affidavit » n'étant pas estimé suffisant, des efforts ont été faits pour obtenir un visa d'immigration pour un pays quelconque. L'on parvient à en obtenir un pour Haïti, mais au moment de prendre leur billet, l'agence de voyage exige une autorisation du gouvernement d'Haïti et se refuse à délivrer le billet, faute de cette autorisation. Pour tous les autres pays d'outre-mer, l'on ne peut obtenir que des visas touristiques, sur dépôt d'une certaine somme. Que faire?

Une jeune juive polonaise, habitant Vienne, a quitté cette ville il y a quelques mois, et est venue dans une station de montagne où des amis l'ont accueillie. Mais étant arrivée en Suisse sans visa spécial, elle est menacée d'expulsion dans un bref délai, à moins qu'elle ne puisse présenter une caution de 2000 fr. Ses amies sont dans l'incapacité de réunir cette somme, et le fait qu'elle a passé la frontière sans visa spécial empêche sa légation de rien faire pour elle. Où va-t-elle aller? elle n'a que 25 ans, était à Vienne le soutien de sa mère, et ne connaît personne nulle part.

Cette liste de cas navrants, qu'il serait facile d'allonger encore, se passe de commentaires. Et disons-nous qu'il ne s'agit là que

d'un seul des Comités qui travaillent sur notre sol pour venir en aide à ces malheureux: on se rend compte par là des récits que chacun pourrait fournir!

Comme le savent sans doute nos lecteurs, ces divers Comités (il y en a à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Zurich, etc.) se sont fédérés en un Office central suisse d'aide aux réfugiés, dont le siège est actuellement à Zurich, la présidence venant d'être assumée par notre ancien collègue au Comité de l'Association pour le Suffrage, M. R. Briner, maintenant conseiller d'Etat et chef du Département de police. Cet Office central envisage une double tâche: l'organisation de camps pour hospitaliser les réfugiés (l'homme de grand cœur et de vision claire qu'est Fritz Wartenweiler, bien connu comme éducateur populaire, a déjà installé un de ces camps dans les locaux de sa colonie du Herzberg, près d'Aravate) et d'autre part une grande collecte à travers toute la Suisse.

C'est sur cette collecte, qui débutera le 14 novembre pour durer deux semaines, qui sera faite par les soins de Comités cantonaux constitués à cette occasion, et précédée d'un appel lancé dans toute la presse, que nous venons attirer, dès aujourd'hui l'attention de tous nos lecteurs et lectrices, leur demandant instantanément de lui réservé tout l'effort financier qu'ils pourraient faire pour venir en aide aux réfugiés. Les exemples qui précédent montrent assez à quel point l'argent est nécessaire, soit pour déposer des cautions, soit pour payer les frais des formalités d'expatriation, soit même pour vivre tout simplement durant les quelques semaines de séjour en Suisse octroyées par la police fédérale des étrangers, pour qu'il soit nécessaire d'insister ici sur l'urgence du geste que l'on attend de chacun.

### Notre souscription

Dr. et Mme M. M. (Lausanne) . . . Fr. 20.—  
Mme G. M. (Genève) . . . . . » 2.—

Total: Fr. 22.—

Listes précédentes . . . . . » 72.—

Total à ce jour: Fr. 94.—

Tous nos remerciements pour ces dons, qui sont versés au fur et à mesure au Comité de placement pour les intellectuels réfugiés (Genève). Chèque postal No 1. 943. Prière d'indiquer au dos du chèque « Pour les réfugiés ».

tion suisse pour le Suffrage. En effet, cet Exécutif ne s'étant pas réuni depuis sa rencontre à Genève au mois de mai, nombreuses étaient les questions qui se pressaient à son ordre du jour et qu'il a débattues sous la présidence de Mme Leucht.

## Les Expositions

### Les femmes peintres lausannoises au Musée Arlaud

« Désidément, nos femmes peintres sont en progrès », disait à l'ouverture de l'exposition de la Section de Lausanne de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décoratrices, un de leurs collègues masculins que ne troublait point la jalouse.

En effet, cette exposition, ouverte jusqu'au 3 novembre au Musée Arlaud, à Lausanne, est très réussie, forme un tout bien homogène et contient des œuvres de valeur; signalons tout d'abord la place d'honneur faite à Mme L. Gloor, la vénérée doyenne des femmes peintres, la fondatrice en 1903 et pendant longtemps la présidente de la section, qui expose une dizaine de ses dessins colorés faits en Provence ou au bord

de notre lac, œuvres pleines de finesse et d'esprit, qu'anime une atmosphère discrète et pleine de charme.

Nanette Genoud, la plus brillante des jeunes, est représentée par quatre de ses meilleures toiles, nu, paysage et portrait; on a remarqué le premier soir déjà deux paysages lumineux, bien campés, solides et nerveux de Mme D. Cuénod, qui dirige à Lausanne la galerie du Lion d'Or; S. Giauque, qui le mal cloche sur un lit d'hopital depuis de longs mois, a tenu d'être avec ses soeurs et leur a envoyé quatre jolis petits paysages, où elle se rappelle qu'elle a fait de la miniature; Mme V. Milliet expose des paysages très réussis; Mme L. Contat, des fleurs denses et solides; Mme Germaine Ernst, qui dirige avec fermeté la section, des paysages intéressants, Mme Randin-Recordon a un pont de Paudex bien bâti et bien en place. On ne peut tout citer, bien que tout ou presque tout ses dessins colorés faits en Provence ou au bord soit bon.

S. B.



G. ERNST : L'enterrement

Le Mouvement Féministe  
se vend au numéro  
Librairie Payot, rue du Marché, Genève  
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22  
A l'Administration, 7, rte de Chêne.

### Reprise d'activité à Genève.

C'est par son Assemblée générale annuelle, renvoyée à l'automne en raison des assises de l'Assemblée générale suisse tenue en juin à Genève, que débute la reprise d'activité de l'Association genevoise pour le suffrage féminin. Après les rapports administratifs, dont celui sur l'activité du Comité fut présenté en termes excellents par M. Kammacher, avocat, Mme Prince fut la satisfaction d'annoncer à l'Assemblée l'aboutissement de la collecte des signatures en faveur de l'ini-

femmes, dans tous les pays, suffragistes ou non, s'est porté sur l'action sociale où toutes, à quelque parti qu'elles s'apparentent, se sont ralliées au même idéal: améliorer les conditions de vie de l'humanité.

Tel est le bilan des acquisitions faites par les femmes dans la période contemporaine de l'histoire. Il est légitime de rechercher, en contrepartie, si ces « émancipées », qui ont souvent lutté vaillamment pour la cause féminine, ont justifié la confiance qui leur a été faite, ont tenu leurs promesses. Sur les conséquences de l'éman-

cipation féminine, je rends la parole à la conférencière, en citant la conclusion de son exposé:

« La famille et la race (au sens général du mot) ont bénéficié du progrès intellectuel des femmes: la mortalité infantile a diminué, l'éducation des enfants est meilleure dans des foyers où règne une atmosphère de compréhension plus haute. La femme ne s'est pas démissionnée comme on l'avait craincu à l'âge héroïque des premières luttes et de certains succès du combat même. Elle a su concilier au contraire, et souvent non sans mérite, ses rôles de femme, de mère, de maîtresse de maison, de travailleuse, réaliser un équilibre difficile et heureux. Elle a su rendre sa vie plus intéressante et haute, tout en restant l'âme de la maison, celle sur qui l'on s'appuie.

« Je ne reviendrais pas sur tout ce que l'économie générale gagne au travail des femmes. Dans la masse des efforts humains, si aucun n'est absolument négligeable, comment ne pas penser que des millions de travailleurs contribuent fortement au progrès mondial et à l'essor de la civilisation. Ces efforts s'intègrent dans le progrès humain, le mouvement le caractérisant. Ils réclament par leur permanence, l'attention de l'histoire.

« Mais alors même que les résultats seraient moins nets, moins significatifs qu'il ne nous semblent, l'histoire doit enregistrer le mouvement

Marguerite MAIRE.